



Action à la FFB

Montreuil, le 8 octobre 2014

Messieurs les Représentants Patronaux du Bâtiment Rhône-Alpes.

Nous venons ici aujourd'hui, car c'est le lieu d'une précédente Présidence Régionale du Patron actuel de la Fédération Française du Bâtiment, Monsieur CHANUT. Pourquoi une nouvelle fois investir des locaux de la FFB ? Parce que vous êtes ici même et partout ailleurs sur le territoire sourd à notre revendication dite « Pénibilité ».

Ce n'est pas de l'autisme, ou peut-être, et j'en veux pour preuve le lobbying exercé durant la dernière période auprès de nos gouvernants, contre la mise en place d'une loi qu'ils avaient eux-mêmes décidée. Vos représentants nationaux ont obtenu le retrait des 6 principaux critères Pénibilité ayant attiré à nos secteurs d'activité, de plus, par la même occasion, même si, dans un accord de décembre 2011 vous avez clairement acté que tous les métiers de notre champ professionnel du Bâtiment associés aux Travaux Publics sont des métiers pénibles, la compensation qui aurait dû être mise en place par une contribution de l'ordre de 1% de la masse salariale est devenue « *Peau de Chagrin* » : 0,1% en 2015 cela ne veut plus rien dire du tout.

POURTANT ! Toujours plus d'allègements des cotisations patronales, le *Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi* en votre faveur, le *Pacte de Responsabilité* ... en fait, des milliards d'Euros que vous économisez et qui ne servent qu'à préserver les marges de vos entreprises et à plus enrichir les actionnaires pour certains.

Plus fort aujourd'hui vous allez pleurer auprès du Gouvernement et des Collectivités Locales pour qu'ils investissent, mais avec quel argent ? Celui qu'ils vous ont déjà rendu ou qu'ils n'ont pas perçu, faute de cotisations ou taxes non renouvelées.

Oui, certaines entreprises ou artisans ont du mal, mais est-ce de la responsabilité des salariés qui crèvent au travail ou qui ne profitent pas d'une vie en retraite en bonne santé ?

Qu'allez vous encore demander au Gouvernement comme cadeau, et comment allez-vous pouvoir vous regarder dans une glace le matin en disant : « *j'ai une entreprise, je suis un entrepreneur, j'aime mes salariés, et pourtant je ne fais rien pour garantir leurs bonnes conditions de vie au travail tout en préservant leurs intégrités physiques en retraite* ».

Vous vous plaignez du manque d'apprentis, de la démobilité et de la fuite des salariés expérimentés ou même de cette pyramide des âges vieillissante dans notre secteur. Vous pourriez recruter des jeunes en permettant aux autres, usés, cassés, de profiter de la vie après 30 à 35 ans de travail. Nous ne pouvons laisser cela sans réaction, ne soyez pas surpris si la pression monte et que de plus en plus de salariés s'investissent avec nous, leurs représentants dans ce type d'action.

La reconnaissance et la réparation de la Pénibilité.

Notre organisation, la FNSCBA-CGT, porte et défend cette revendication depuis 2001. La possibilité pour les salariés soumis à la Pénibilité dans nos secteurs, d'un départ anticipé en fin d'activité dès 55 ans à taux plein.

Pourtant, c'est simple. Tout salarié sur un chantier ou une unité de production, quelque soit sa qualification, doit bénéficier du Compte Pénibilité dès son entrée dans nos professions.

Nous exigeons l'ouverture de véritables négociations de branches.

Considérant même que le discours et les prises de positions de votre Président sont plus que traumatisantes pour cette population de salariés concernée par la Pénibilité. ...

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 55 82 85 02 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr - Site internet : www.construction.cgt.fr

Monsieur CHANUT a clairement exprimé que si cette loi était mise en application en l'état, vous auriez recours à un autre type de salariat. Et cela, pour éviter de vous soumettre aux difficultés liées à la fiche d'exposition ou au temps passé à identifier tous les critères.

Vous employeriez des salariés étrangers, que nous appelons les salariés « *LOW-COST* ». Des salariés plus malléables, sans contrainte d'horaires, flexibles et pire encore non soumis à l'ensemble des cotisations sociales de notre territoire.

C'est purement scandaleux de tenir un tel discours ! C'est scandaleux de mettre en pratique des intentions frauduleuses. C'est s'opposer aux emplois locaux, pour éviter d'honorer vos obligations envers les salariés.

Déjà le 4 février nous avons mobilisé près de 5 000 salariés venus de toute la France, avenue Kleber à Paris.

Nous avons fait un geste symbolique ...

La construction d'un Mur : C'est vous !!! Y insérer une Porte : C'est nous !!!

Depuis, d'autres initiatives ont eu lieu, le 24 avril, avec l'envahissement du votre siège à Paris, puis une petite piquûre de rappel en septembre, malgré cela de votre côté mutisme et silence !

Vous allez devoir entendre et prendre en considération les justes revendications et les attentes des salariés de la Branche du Bâtiment et par la même on vous demande de faire passer le mot chez vos collègues des Travaux Publics et des Branches du Bois, Carrières et Matériaux ainsi que dans le Négoce.

On vous surprendra encore d'autres fois, méfiance, on ira partout, à n'importe quel moment ...

Lutter jusqu'au bout, ne jamais renoncer sont notre mot d'ordre.

Pour la FNSCBA

Serge PLECHOT

Secrétaire Général